

La souveraineté pharmaceutique ne se décrète pas

Compte Test - 2026-09-13 20:48:22 - Vu sur pharmacie.ma

Le Maroc affiche depuis plusieurs années son ambition de renforcer sa souveraineté pharmaceutique. Les initiatives se multiplient, entre réforme réglementaire, développement de la production locale, encouragement des génériques, investissements industriels et renforcement de l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé (AMMPS). Pourtant, les chiffres du commerce extérieur nous rappellent une réalité moins flatteuse. Notre dépendance vis-à-vis de l'étranger reste importante. En 2025, les exportations pharmaceutiques marocaines ont plafonné à 1,6 milliard de dirhams, tandis que les importations ont bondi de 17,4 %, pour atteindre 11,9 milliards. Le déficit commercial s'est ainsi établi à 10,3 milliards de dirhams et pourrait atteindre 13,4 milliards en 2030, selon BMI, filiale de Fitch Solutions. Dans le même temps, le marché pharmaceutique national devrait poursuivre sa croissance pour atteindre 46,3 milliards de dirhams en 2030. Autrement dit, le Maroc consommera davantage de médicaments, mais risque d'en importer toujours plus. Voilà précisément le paradoxe auquel notre politique pharmaceutique doit s'atteler. À quelques milliers de kilomètres, l'Égypte a choisi de mettre les bouchées doubles. Avec une industrie pharmaceutique beaucoup plus importante et un vaste marché intérieur, la comparaison doit certes être nuancée. Mais Le Caire affiche clairement son ambition de devenir un hub pharmaceutique pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Surtout, l'Egyptian Drug Authority a atteint le niveau de maturité réglementaire 3 (ML3) de l'OMS pour les vaccins en 2022, puis pour les médicaments en 2024. Cette reconnaissance renforce la crédibilité internationale de son système réglementaire et constitue un atout pour attirer les investissements, développer la production et faciliter l'accès aux marchés régionaux. Le Maroc dispose aujourd'hui d'une occasion de réduire cet écart. Le projet de loi n° 27.26 renforce les prérogatives de l'AMMPS en matière d'autorisation, d'inspection, de contrôle et de pharmacovigilance. L'objectif d'atteindre, à notre tour, le ML3 doit devenir une priorité nationale, avec des moyens humains, techniques et financiers à la hauteur de cette ambition. Mais la souveraineté ne se résume pas à une reconnaissance réglementaire. Réduire les droits de douane sur les médicaments essentiels peut améliorer leur accessibilité à court terme, mais cela ne remplacera jamais une véritable stratégie industrielle. Il faut produire davantage localement, encourager les génériques et les biosimilaires, sécuriser l'approvisionnement en matières premières et en médicaments stratégiques, stimuler la recherche et faciliter l'exportation vers l'Afrique. Le Maroc possède de nombreux atouts, notamment sa stabilité, ses infrastructures, une industrie pharmaceutique ancienne, sa proximité avec l'Europe et son ancrage africain. Il lui manque peut-être désormais une ambition à la mesure de ces avantages. Le Maroc doit doubler d'efforts. Notre objectif ne doit plus seulement être de réduire notre dépendance, mais de faire du Royaume un véritable acteur pharmaceutique régional capable de produire, d'innover et d'exporter. La souveraineté pharmaceutique ne se proclame pas, elle se construit.